

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique

Date d'impression: 28.03.2013

Code du produit: 1040

Page 1 de 4

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Identificateur de produit**

Vitique

Groupe du produit: Endprodukt

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH	
Rue:	Elbgaustraße 248	
Lieu:	D-22547 Hamburg	
Téléphone:	+49. (0) 40. 84006-0	Téléfax: +49. (0) 40. 84006-222
e-mail:	info@dmg-dental.com	
Internet:	www.dmg-dental.com	

SECTION 2: Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger : Irritant
 Phrases-R:
 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Éléments d'étiquetage

Symboles de danger: Xi - Irritant



Xi - Irritant

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Methacrylic esters.

Phrases-R

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases-S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec Eau et savon..
 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Mélanges****Caractérisation chimique**

Spécification chimique (préparation): Acrylate.-résine.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique

Date d'impression: 28.03.2013

Code du produit: 1040

Page 2 de 4

SECTION 4: Premiers secours**Description des premiers secours****Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Appeler aussitôt un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**Jet d'eau en aspersion. Poudre d'extinction. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂).**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau à grand débit.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Porter un vêtement de protection approprié.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

SECTION 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conservé le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le contact avec les yeux.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**Conservé les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Stocker uniquement dans les récipients d'origine.**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle****Contrôles de l'exposition**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique

Date d'impression: 28.03.2013

Code du produit: 1040

Page 3 de 4

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Eviter ce qui suit : inhalation.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Pâte
Couleur:	jaune
Odeur:	comme: ester

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	2,5
------------	-----

Modification d'état

Point d'ébullition:	>200 °C
---------------------	---------

Zersetzungspunkt:	>60 °C
-------------------	--------

Pression de vapeur: (à 20 °C)	1 hPa
----------------------------------	-------

Densité:	1,9 g/cm ³
----------	-----------------------

Hydrosolubilité: (à 20 °C)	5% g/L
-------------------------------	--------

Densité de vapeur:	> 1
--------------------	-----

SECTION 10: Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

forte chaleur. Lumière.

La décomposition s'opère à partir de températures de : 60 °C

Matières incompatibles

générateur de radicaux. Tenir à l'écart d'acides forts, de lessives, de sels de métaux lourds et de substances réductrices.

Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz / vapeurs, irritant. (Acrylate., piquant)

SECTION 11: Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

DL50: Rat. 1.000 mg/kg

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur l'oeil: fortement irritant. Risque de lésions oculaires graves.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Contient du (de la) Methacrylic esters.: Peut déclencher une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Vitique

Date d'impression: 28.03.2013

Code du produit: 1040

Page 4 de 4

SECTION 12: Informations écologiques**Persistance et dégradabilité**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une introduction dans l'environnement.
Préparation non contrôlée.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.
Pâte: Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets-Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (sauf déchets de cuisine et de restauration ne provenant pas directement des soins médicaux); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

-

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)